



Photo: ONU

#### OUVERTURE DE LA CINQUIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a été ouverte à Flushing-Meadow, N.-Y., le 15 septembre 1950, par le brigadier-général Carlos P. Romulo, des Philippines, président sortant de charge.

M. Acheson annonça que la délégation des États-Unis saisisait l'Assemblée générale de quatre recommandations principales destinées à raffermir l'autorité de l'Assemblée générale dans les cas d'agression:

- 1) La première permettrait de réunir, à bref délai, l'Assemblée générale en session extraordinaire, au cas où le Conseil de sécurité serait empêché d'agir à propos d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression.
- 2) La deuxième recommandation prévoit la création d'une « patrouille de la paix » qui pourrait se rendre, avec leur consentement ou sur leur invitation, dans les pays où il existe une situation tendue. Cette patrouille présenterait des rapports impartiaux et objectifs sur la situation en vue de renseigner l'Organisation des Nations Unies. Il est généralement admis que l'agression nord-coréenne a démontré l'utilité d'une commission de ce genre. En effet, les rapports de la Commission des Nations Unies, qui avait des observateurs le long du 38e parallèle, ont révélé que l'attaque déclenchée par la Corée du Nord était un acte d'agression prémédité et ont permis au Conseil de sécurité d'agir avec discernement et rapidité. On estime qu'à l'avenir, une commission permanente, qui serait autorisée à se rendre dans les régions menacées, pourrait suffire à dissuader un agresseur éventuel et contribuerait d'une façon capitale à aider les Nations Unies à maintenir la sécurité.
- 3) La troisième proposition de M. Acheson recommande que chacun des États membres des Nations Unies désigne, parmi les effectifs de son armée nationale, une ou plusieurs unités spécialement entraînées et équipées qui seraient constamment en état d'intervenir rapidement pour le compte des